

DELIBERATION N° 2022-37

Objet : Décision modificative n°5 au budget 2022

Le 7 novembre 2022 à 14h00

Le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu sous la Présidence du Président, Monsieur Michel LAMARQUE

Date de convocation : 06/12/2022

Nombre de membres en exercice : 14

Présents (9) : Thierry GIMENEZ, Pierre AUVOLAT, Michel LAMARQUE, René VALORGE, Colette LEBEAU, Fabrice DEJOUX, Sylviane TERNISIEN, Christian GILGENKRANTZ, Gérard SIMOND (suppl.).

Absents excusés : Guillaume DESCAVE, Jérémie LACROIX, Gilles LUCARELLA, Christian LAVENIR, Jean FARIZY, Hervé CARDON.

Secrétariat assuré par : Pierre AUVOLAT

M. le Président présente une proposition de décision modificative au budget 2022.

Vu l'article R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, portant dispositions budgétaires générales, et précisant notamment les modalités d'adoption des décisions modificatives,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, DECIDE :

- Accepte la décision modificative n° 5 au budget 2022, telle qu'elle figure ci-après :

N°Cptes	DESIGNATION	BP2022	DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chap 042	Opérations d'ordre					
777	Quote-part des subv. d'inv. transf. au cpte de résul.	182 850,84 €				2 960,75 €
023	Virement à la section d'investissement	167 892,73 €		2 960,75 €		
TOTAL			0,00 €	2 960,75 €	0,00 €	2 960,75 €
			0,00 €			

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chap 040	Opérations d'ordre					
139151	Frais d'études	25 889,35 €		2 960,75 €		
021	Virement de la section de fonctionnement	167 892,73 €				2 960,75 €
Chap 16	Emprunts et dettes					
1641	Emprunts en euros	14 200,00 €		220,00 €		
Op 1001	ACHAT MATERIEL					
2182	Matériel de transport	49 000,00 €		106,09 €		
2158	Autre install, matériel	29 946,10 €	106,09 €			

Op 1008	TRAVERSEE CHARLIEU				
2031	Frais d'études	88 886,66 €	35 000,00 €		
2318	Immobilisations en cours	241 804,38 €		25 000,00 €	
2181	Installations générales	20 000,00 €		10 000,00 €	
Op 1009	FRANCHISSABILITE DES SEUILS				
2031	Frais d'études	23 000,00 €	1 500,00 €		
2181	Installations générales	916 000,00 €		1 500,00 €	
Op 1012	RESTAURATION SORNIN POUILLY				
2031	Frais d'étude	57 000,00 €	220,00 €		
		TOTAL	36 826,09 €	39 786,84 €	0,00 €
					2 960,75 €
				0,00 €	

ADOPTÉ : à l'unanimité des présents

Fait à Pouilly/Charlieu, le 15/12/2022

Le Président du SYMISOA
M. LAMARQUE

Le secrétaire de séance
M. Pierre AUVOLAT

Transmis au représentant de l'Etat le : **19 DEC. 2022**
Publié le : **19 DEC. 2022**



(Handwritten signature)